

En raison d'une "suspicion de pollution de la Seine par une entreprise de travaux publics", l'[AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE](#) / **T** : 01.45.14.36.00 a déposé une plainte visant le rejet par une centrale à béton exploitée par le groupe [LAFARGE](#) / **T** : 01.44.34.11.11 à Paris d'un mélange de résidus issus du béton fabriqué et non-utilisé dans la journée. Alors que le groupe a immédiatement incriminé "une détérioration manifestement délibérée d'une plaque d'étanchéité", [LA VILLE DE PARIS](#) / **T** : 01.42.72.83.67 a annoncé son intention de se pourvoir elle-aussi en justice. www.lafarge.fr